



Fourgon mais assurer en camping car

Par **linsouille**, le **06/09/2014** à **13:22**

[smile31]bonjour mon fourgon assurer en tout risque, ce meme vehicule avec mon mari nous decidant de l aménager en camping car , ce fourgon une foi tout fini nous avons depensé 16 000 euro

je retourne voir mon assurance je leur explique pour aménagement du fourgon par nos soin , il decide de me l assurer en camping car malgré que la carte grise est en utilitaire, pour 20 000 euro est 763 euro de bien personnel, je leur demande si il veule voir le fourgon ou si il veule des photo, ou des facture il me reponde pas besoin , mais maintenant que j ai eu un accident ce n est plus la meme il veule facture et il ne comprenne pas qu il a etait assurer en camping car . sinistre le 26/07/2014 toujours pas payer et en plus le 06/09/2014 lettre recommander resialation des contrat d assurance que puisse faire merci de votre aide

Par **moisse**, le **07/09/2014** à **10:05**

Bonjour,

Avez-vous effectué une réception isolée de votre véhicule transformé ?

En effet on ne fait pas n'importe quoi en matière de technique (ceintures, découpages, répartition des masses, accords constructeur...).

Je crains que non et la carte de circulation n'est plus conforme au véhicule.

Par **alterego**, le **07/09/2014** à **16:17**

Bonjour,

Je partage la réponse de moisse. Rien qu'à la lecture du titre de votre question on devine celle-ci.

Combien de places dans ce véhicule avant et après transformations ?

"Votre assureur" que vous aviez consulté, courtier ou agent général d'assurances ???

Cordialement